La Ville aide les jeunes à passer le Bafa

Avec le dispositif « Jeunes Bafa en action », la Ville offre la possibilité aux jeunes Éragniens de 17 à 25 ans de financer une partie du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (Bafa) qui permet d'encadrer les enfants avant et après l'école, les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

En contrepartie, le titulaire du brevet effectue 15 heures d'engagement dans les différentes structures d'animation de la Ville.

La prochaine session aura lieu du 1er au 8 mai 2022.

Le BAFA en quelques mots :

- Le brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est un brevet reconnu et délivré par l'Etat qui permet d'encadrer des enfants pendant leurs vacances et le mercredi après-midi, avant et après l'école.

Comment postuler ?

- Il suffit de retirer un **dossier d'inscription** tous les après-midi auprès des informateurs jeunesse de l'Espace Initiatives Jeunes.

Infos pratiques

Renseignements au 01 34 48 35 78

Liens utiles
Plus d'informations sur le BAFA en vous rendant sur le site du ministère de l'Education
Contact

Maison de la Challe
Rue du commerce
95610 Éragny-sur-Oise
Tél. 01 34 48 35 78